## Atlas de la flore de Wallonie Le carroyage IFBL

(extrait de la revue *Adoxa* n° 99/100, modifié)

Un atlas se construit sur la base d'une référence spatiale fixe dans le temps. En Belgique, le territoire a été divisé en mailles de 1 km², au sein desquelles des inventaires exhaustifs sont réalisés. Ce système a été étendu aux régions voisines.

L'historique et la description du quadrillage IFBL ont été présentés en détail dans *Adoxa* (AEF, 1994). Nous renvoyons le lecteur à ce document, nous limitant ici à un résumé pratique à l'intention des nouveaux prospecteurs.

La numérotation des cases IFBL découle d'un découpage à plusieurs échelles imbriquées. Lors de la création du système, l'IGN éditait les cartes topographiques de la Belgique au 1:50 000 et au 1:25 000. À chaque carte au 1:50 000 correspondait un rectangle IFBL de 32 x 20 km, identifié par une lettre et un chiffre, respectivement en ordre alphabétique selon l'axe des ordonnées et en ordre arithmétique selon l'axe des abscisses (fig. 1).

Remarque importante: le cadrage des cartes topographiques actuelles a changé, mais les coordonnées du découpage IFBL n'ont pas été modifiées, pour permettre les comparaisons dans le temps.

Chaque rectangle est ensuite subdivisé en carrés de 4 km de côté. Une numérotation à deux chiffres leur est attribuée et s'ajoute à la première combinaison lettre-chiffre, selon le même schéma pour chaque rectangle (fig. 2); cette numérotation reprend le principe de l'ordre arithmétique selon chacun des axes.

Dans chaque carré de 4 x 4 km, 4 quadrants (de 2 x 2 km) sont définis et numérotés de 1 à 4 (fig. 3); en pratique, ils sont rarement utilisés tels quels, mais ils permettent de comprendre la numérotation des cases de niveau inférieur.

Le niveau le plus fin est celui des cases de 1 x 1 km. Elles correspondent à la subdivision en 4 quadrants de chaque carré de 2 x 2 km. Ce dernier est identifié par un premier chiffre (de 1 à 4), tandis qu'un deuxième chiffre (également de 1 à 4) indique la position de la case (fig. 4).

En définitive, le numéro d'une case IFBL se compose de 3 groupes de 2 caractères (fig. 5).

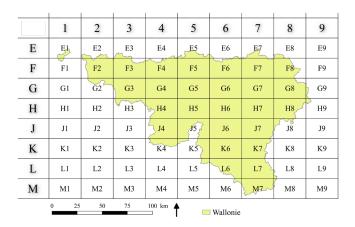
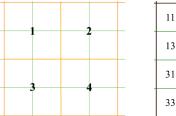


Figure 1. Partie du carroyage IFBL principal qui concerne la Wallonie

1 . H5.11 H5.12 H5.13 H5.14 H5.15 H5.16 H5.17 H5. 2 . H5.21 H5.22 H5.23 H5.24 H5.25 H5.26 H5.27 H5. 3 . H5.31 H5.32 H5.33 H5.34 H5.35 H5.36 H5.37 H5.		. 1		. 2	. 3	. 4	. 5	. 6	. 7	. 8
3 . H5.31 H5.32 H5.33 H5.34 H5.35 H5.36 H5.37 H5.	1.	H5.11	1.	H5.12	H5.13	H5.14	H5.15	Н5.16	H5.17	H5.18
	2.	H5.21	2 .	H5.22	H5.23	H5.24	H5.25	Н5.26	Н5.27	H5.28
4 115 41 115 42 115 42 115 44 115 45 115 46 115 47 115	3.	H5.31	3 .	H5.32	Н5.33	H5.34	H5.35	Н5.36	Н5.37	H5.38
4. H5.41 H5.42 H5.43 H5.44 H5.45 H5.46 H5.47 H5.	4.	H5.41	4 .	H5.42	H5.43	H5.44	H5.45	H5.46	H5.47	H5.48
5. H5.51 H5.52 H5.53 H5.54 H5.55 H5.56 H5.57 H5.	5.	H5.51	5.	H5.52	H5.53	H5.54	H5.55	Н5.56	H5.57	H5.58

Figure 2. Numérotation des carrés 4 x 4 km à l'intérieur d'un rectangle principal (exemple du rectangle H5)





21

22

12

Figure 3. Découpage en 4 quadrants d'un carré 4 x 4 km

Figure 4. Numérotation des cases 1 x 1 km à l'intérieur d'un carré 4 x 4 km

Н5.22.11	H5.22.12	H5.22.21	H5.22.22
Н5.22.13	H5.22.14	Н5.22.23	Н5.22.24
Н5.22.31	H5.22.32	H5.22.41	H5.22.42
Н5.22.33	H5.22.34	H5.22.43	H5.22.44

Figure 5. Numéro complet pour identification unique de chaque case 1 x 1 km (exemple du carré H5.22)